

A savoir...

LES HÉBERGEMENTS TEMPORAIRES

de la Résidence de l'Ourme



La Résidence Autonomie de l'Ourme propose un service d'hébergement temporaire de 4 places où vous pouvez être accueilli pour une durée limitée.

L'hébergement temporaire est proposé en cas d'absence des proches, de sortie d'hospitalisation, de travaux dans votre logement ou plus simplement pour passer des vacances dans un environnement différent. Il peut aussi vous permettre de vérifier si la vie en communauté vous convient ou non avant de s'y installer définitivement.

Même accueilli en hébergement temporaire, vous pouvez continuer votre vie sociale. Les services à votre disposition sont les mêmes que ceux rendus aux résidents en hébergement permanent. Il faut parfois réserver longtemps à l'avance, mais la formule de l'accueil temporaire n'est pas à négliger. Elle offre en effet à la personne un temps de répit.

Tables ouvertes

Même si vous ne résidez pas à la Résidence de l'Ourme, vous pouvez y prendre des repas le midi. Si vous habitez Montfort-sur-Meu, le transport peut être assuré.

Des services tout compris pour vivre en bonne compagnie

- Accueil 7j/7j
- Pension complète petit déjeuner, déjeuner, goûter, dîner
- Assurance habitation comprise
- Pause gourmande l'après-midi en salle de loisirs
- Réceptions : repas à thème, buffet campagnard, galette-saucisse, crêperie...
- Distribution des journaux
- Organisation d'événements ludiques, culinaires, intergénérationnels...
- Un salon de lecture et de rencontres

Une assistance quotidienne

- Pour votre sécurité, appel du personnel par médaillon 24h/24h
- Relais central d'écoute en cas d'urgence
- Petits travaux de maintenance sur demande
- Assistance aux démarches administratives

Tarifs 2024

Hébergement permanent* : 55,00€ /jour

Hébergement temporaire** : 67,20€ ou 66,10€ /jour

*Tarif en pension complète. **Le tarif en pension complète varie selon la superficie du logement. Il est à la charge du résident, sauf s'il bénéficie de l'aide sociale départementale, d'une aide financière des caisses de retraite ou de l'allocation logement.

Tables ouvertes* : 10,00€/repas ou 12,20€/repas + transport du lundi au jeudi

*Aide possible du CCAS

Accueil Animation : 5,30€ (après-midi récréative ou atelier sport+ goûter) pour les personnes âgées vivant à leur domicile. Activités financées par la conférence des financeurs gratuites (escrime/mouvance).



Résidence de l'Ourme
5, rue de l'Ourme
35160 MONTFORT-SUR-MEU
Tél : 02.99.09.03.86
foyer.montfort@wanadoo.fr

2024



RÉSIDENCE AUTONOMIE DE L'OURME



RÉSIDENCE AUTONOMIE DE L'OURME

Montfort-sur-Meu

BIENVENUE
à la Résidence de l'Ourme



La Résidence de l'Ourme est située à 20 kms à l'ouest de Rennes et associe les charmes de la ville et les plaisirs de la campagne. La Résidence est située dans un quartier résidentiel du centre-ville, dans un cadre calme et de verdure avec une roseraie et un petit plan d'eau.

Une directrice en assure la responsabilité et gère 74 logements pour :

- 72 places en **hébergement permanent**
- 4 places en **hébergement temporaire**

Son personnel assure le confort et le bien-être des résidents en permanence.

Les résidents peuvent aménager leur appartement à leur guise de façon à avoir leur propre environnement et se sentir comme chez eux.

*Des liens de convivialité,
d'aide et de soins*



- "Au bonheur des anciens" vous informe chaque mois de l'actualité de la résidence.
- Des séquence convivialité sont proposées : café-discussion, ateliers intergénérationnels avec les TAPs
- Vous pouvez participer au conseil de vie sociale, donner votre avis et faire des propositions sur l'organisation de la résidence
- Vous pouvez faire appel à des services extérieurs d'aide à domicile en complémentarité pour vous aider dans vos actes de la vie quotidienne
- Pour votre santé : vous choisissez votre cabinet de médecin, infirmier, kiné, pédicure...
- La paroisse propose régulièrement des messes ou des communions
- Une journée d'entraide est organisée avec les familles au printemps pour le nettoyage du parc
- Beauté : soins esthétiques et coupes des ongles

- Séquence citoyenneté : participation à la vie de la résidence (pliage de serviettes, jardinage, atelier nutrition-cuisine pédagogique, lecture du journal, visite...)
- Sorties à la journée et la demi-journée
- Séquence créativité : art floral, chants, peinture...

*Des services à la carte
avec participation*

- Navette pour les commerces et le centre-ville
- Service de blanchissage externe
- Réception de vos invités en salon privé

*Des activités ouvertes aux
personnes vivant à domicile
les jeudis*



- Préservation de l'autonomie : atelier mémoire, parcours santé, prévention des chutes, gym douce